

# Une plainte au CSA contre Luc Maton

Le dérapage du rédacteur en chef de Télésambre, en fin du JT de lundi, n'a pas plu à certains

**D**ans la clôture de son JT de lundi, Luc Maton, rédacteur en chef de la télévision locale Télésambre, a annoncé des températures estivales qui se pré-talent à « porter de petits décolletés sur la place de la Digue durant le temps de midi ». Petite note d'humour ? Pour certains oui. Pour d'autres, c'est du sexisme pur et dur. Une plainte a d'ailleurs été déposée au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Le journaliste, de son côté, a déjà présenté ses excuses publiquement.

« Demain, il y aura encore quelques orages, mais toujours des températures très chaudes. De quoi porter de petits décolletés sur la place de la Digue sur le temps de midi. » Voici les propos tenus par Luc Maton, rédacteur en chef de Télésambre, en clôture du journal télévisé de ce lundi. Des propos qui, manifestement, ont eu un impact sur certaines femmes.

## « C'EST DU SEXISME »

Christelle habite Louvain-la-Neuve, elle ne fait pas partie d'une association en particulier, mais elle a pourtant pris la décision d'adresser une lettre à l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes. « J'ai contacté Luc Maton pour l'informer de ma démarche. Ce n'est pas une plainte, mais un signalement que j'ai déposé. Personnellement, je n'ai pas été offusquée, mais je suis particulièrement attentive à la problématique. Pour moi, c'est clair : c'est du sexisme à part entière. Ça l'est, à partir du moment où l'on fait référence, sous couvert de l'humour, à un groupe. Il estime que c'est de l'humour, que ce n'est pas grave... Moi, je crois que ce n'est

pas le cas ! » Christelle nous confie que sa démarche est personnelle, individuelle. L'ASBL carolo « Maison plurielle » a aussi tenu à réagir.

Dans un communiqué diffusé ce mardi, Luc Maton a tenu à présenter ses excuses. La chaîne, quant à elle, s'est désolidarisée des propos

Même si le sexisme ne fait pas partie de ses principales missions, c'est une problématique qui n'en reste pas moins traitée par l'association. « Alors que ces derniers mois, tout Charleroi (Ville, associations et citoyen.ne.s) s'engage pour lutter activement contre le sexisme dans l'espace public, la télévision locale carolo-régienne conclut son JT du lundi 28 mai de la sorte. »

## LUC MATON S'EXCUSE

Le lendemain, dans le JT de mardi, un communiqué de Luc Maton. Il explique ne pas avoir voulu blesser qui que ce soit, et présente ses excuses. Télésambre a, tout de même, tenu à préciser que la chaîne se désolidarisait totalement de ce genre de propos. Pourtant, cela ne semble pas suffisant. Évidemment, les points de vue de chacun sont différents. Là où certains qualifient les propos de Luc Maton de dérapage, d'autres l'interprètent comme du sexisme. Notons, tout de même, que la clôture du

JT de Télésambre est loin de s'apparenter aux insultes proférées par le président du CPAS de Charleroi, Éric Massin, à l'égard de Caroline Taquin, bourgmestre de Courcelles. Pourtant le CSA nous confirme que ce mercredi matin, une plainte a été déposée. « Le plaignant recevra une réponse dans une dizaine de jours. Il y aura un examen et nous verrons si oui ou non il y a

un indice d'infraction au droit. Si oui, nous ouvrirons une instruction. »

De son côté Luc Maton semble dépassé par de telles réactions. « Je suis surpris qu'une plainte ait été déposée au CSA. Je ne suis pas tombé dans le sexisme primaire. Je n'ai pas cherché à être méprisant, ni blessant. Si certaines personnes ont été choquées par ce trait d'humour, qui certes n'avait peut-être pas sa place dans un JT, je m'en excuse. Toutes les personnes qui travaillent avec moi depuis des années pourront le confirmer : je respecte tout un chacun. »

Y aura-t-il des répercussions ? Difficile de le savoir aujourd'hui. Quoi qu'il en soit les points de vue divergent. Luc Maton a-t-il réellement cherché à tenir des propos sexistes ? Ou n'a-t-il simplement pas su contrôler sa note d'humour ? Ce sera au CSA d'en décider. ●

M.R.

**NOTRE EXPERT**

« Il est devenu très compliqué de s'exprimer dans les rédactions »

**BENOÎT  
GREVISSE**

Expert Médias

☞ **Pensez-vous que le dépôt d'une plainte au CSA soit justifié ?**

Chacun a le droit de porter plainte. Nous nous trouvons dans un courant extrêmement fort en ce moment. Il est devenu très compliqué de s'exprimer au sein d'une rédaction. Il y a eu un travail de sensibilisation à l'équité des genres, on est invité à faire des progrès en la matière qu'on n'abordait pas avant. Mais le retour de balancier ne doit pas se transformer en autocensure ! Toute occurrence, aujourd'hui, aura un retour en masse sur les réseaux sociaux.

☞ **Luc Maton a-t-il eu une bonne réaction en s'excusant le lendemain ?**

C'est une question de points de vue. Pour certains, c'est de l'humour et d'autres diront qu'on y voit du sexisme. Personnellement, je trouve que déposer plainte alors qu'il s'est excusé, c'est un peu démesuré. Parfois, le point de vue militant prime sur le rationnel.

☞ **Y a-t-il une chasse aux sorcières ?**

**Cherche-t-on la moindre faille dans les médias ?**

C'est évident. Il y a une forme d'emballement sur les réseaux sociaux au moindre mot de travers. Certaines phases d'emportement, et sans pointer du doigt celle que l'on évoque, risquent de desservir la cause de l'égalité des genres.

Directeur de l'École de journalisme de Louvain